



FAIRE ECRIRE AU LYCEE EN CLASSE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

ETUDE DE CAS
LE SAHARA: RESSOURCES ET CONFLITS

TERMINALE S

Lycée saint Joseph de Vervins

TITRE	ECRIRE POUR S'ENTRAINER A L'ANALYSE DE DOCUMENT(S)
CLASSE	TERMINALE S
DISCIPLINE	GEOGRAPHIE
CHAPITRE	Thème 3: Dynamiques des grandes aires continentales -L'Afrique : les défis du développement (5 heures) -Etude de cas : « Le Sahara: ressources, conflits »
DUREE	2h
CAPACITES ET METHODES	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier et localiser (nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres, nommer et localiser un lieu dans un espace géographique) -Changer les échelles et mettre en relation (repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents, confronter des situations géographiques) -Exploiter et confronter des informations (identifier des documents, prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire, cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée, critiquer des documents de types différents) -Organiser et synthétiser des informations (décrire et mettre en récit une situation géographique, rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire géographique spécifique) -Travailler en groupe
DESCRIPTION	<p>Les élèves doivent réaliser, en groupe de trois, une analyse de documents portant sur les différentes thématiques (II/ Un espace contraignant disposant de ressources convoitées; II/ Un espace morcelé mais parcouru par des flux nombreux; III/ Un espace de multiples tensions et conflits) de l'étude de cas aboutissant à la construction de la trace écrite.</p> <p>Temps de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation des objectifs de la séance (10 min) -Travail de groupes en classe à l'aide des documents fournis par le professeur (45 min) -Restitution et remédiation en classe à l'oral (1h) <p>Prolongement à la maison réaliser un schéma portant sur l'étude de cas.</p>

I. Le Sahara, espace contraignant disposant de ressources convoitées

CONSIGNE

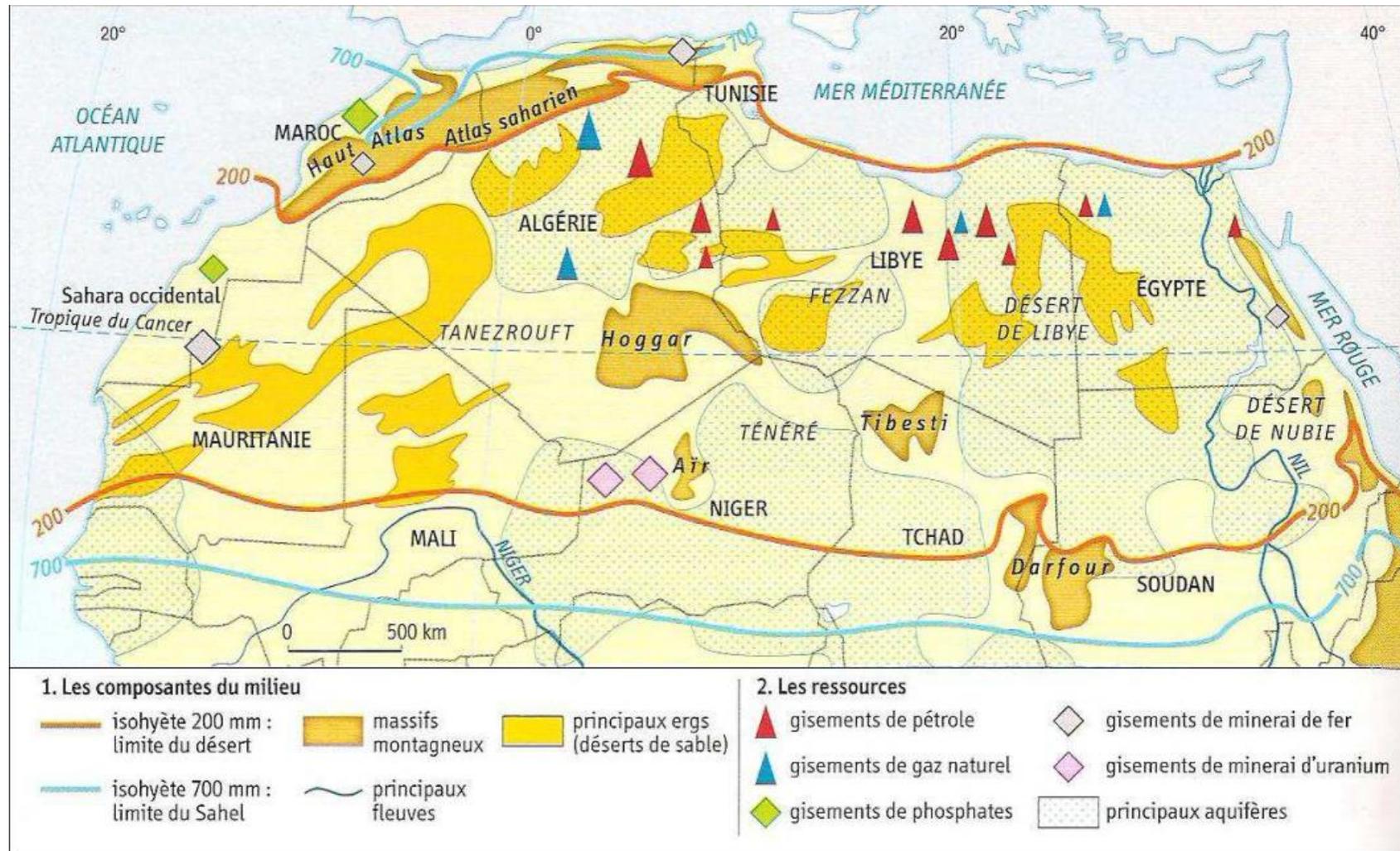
Analysez les documents pour mettre en évidence que le Sahara, ***espace contraignant***, recèle ***des ressources nombreuses*** qui sont convoitées par ***des acteurs différents***.

Présentation des documents:

Présentation des documents:						
		Un espace contraignant	Des ressources abondantes...			...convoitées par de nombreux acteurs
Doc 1	<i>Info</i>					
	Connaissances					
Doc 1	<i>Info</i>					
	Connaissances					

CONCLUSION

DOC. 1 : Le Sahara, un immense désert disposant de ressources nombreuses



Source : Annette Ciattoni (dir.), Géographie Terminales L-ES-S, Hatier, 2014, page 192

DOC. 2 : Au Niger, les fruits de l'exploitation de l'uranium ne profitent pas à tous

« Démunie par ses conditions naturelles qui découlent de sa situation géographique sahélo-saharienne (terres peu arrosées ne se prêtant pas à l'agriculture et rendant difficile l'élevage), la région d'Agadez¹ bénéficie d'un sous-sol riche en minerais (cassitérite, charbon et uranium). Dans la mesure où ces gisements se trouvent en pays touareg, la population locale a considéré qu'elle était en droit d'en toucher les principales retombées, or elle considérait que ce n'était pas le cas : l'ouverture des mines provoqua en effet l'arrivée massive de populations haoussas et djermas originaires du sud du Niger si bien qu'Arlit et Akokan² devinrent des villes "noires" où la communauté touarègue est minoritaire. À cela se greffa le sentiment d'avoir peu bénéficié des embauches des sociétés minières, les Touaregs étant sous-représentés parmi leurs effectifs (la Somaïr et la Cominak³ emploient à elles deux environ 1500 personnes en 2010). [...]

La rébellion touarègue du début des années 1990 reprit dans son programme cadre ce sentiment de frustration : "Les retombées [de l'uranium] sont partagées par la France et ses poulains au pouvoir au Niger [...]. Ni les Touaregs, ni leurs régions, n'ont été bénéficiaires de près ou de loin de cette manne." Pour ses responsables, leur marginalisation tient au seul fait qu'ils ont toujours été exclus des postes clés de l'État et des sociétés minières : ceux-ci ont été monopolisés par les Djermas qui détiennent le pouvoir politique depuis l'indépendance. C'est l'occupation de ces postes qui a permis aux Djermas et aux Haoussas d'avoir des hommes d'affaires bien introduits au sein des sociétés. [...] »

Emmanuel Grégoire, « Niger : un Etat à forte teneur en uranium », *Hérodote*, n°142, septembre 2011

¹ Région administrative du Nord du Niger

² Villes du Nord du Niger où Areva exploite des mines d'uranium

³ Sociétés d'exploitation minière, détenues conjointement par Areva et l'Etat du Niger

II. Un espace morcelé parcouru par les flux nombreux

CONSIGNE

Analysez les documents pour montrer qu'en dépit de *l'existence de frontières héritées de la colonisation*, celles-ci sont en partie ignorées par des flux qui contribuent à *déstabiliser la région*.

Présentation des documents:

		Des frontières héritées de la colonisation...	...parcourues par des flux...			...qui contribuent à déstabiliser la région
Doc 3	Info					
	Connaissances					
Doc 4	Info					
	Connaissances					

CONCLUSION

DOC. 3 : La frontière Algérie-Mali, une « passoire » héritée de la colonisation

« Cette frontière de près de 1 400 kilomètres est rectiligne, comme toutes les frontières sahariennes décidées à l'époque coloniale. La conférence de Berlin¹ a entériné le partage de l'Afrique entre les puissances coloniales conquérantes. Le tracé de la frontière entre le Mali et l'Algérie a ensuite été définitivement défini suite à des accords entre les autorités françaises d'Algérie et le ministère des colonies qui administrait l'Afrique occidentale française. Cette démarcation n'a d'abord été que très théorique, les populations ayant l'habitude de se mouvoir sans la prendre en compte. Pendant la période coloniale, en contrôlant le port d'Alger et l'ensemble du pays, la France avait réussi à anéantir le gros commerce transsaharien, sans pour autant empêcher les petits échanges et trafics régionaux.

Les échanges régionaux ont véritablement repris au début des années 1990 autour de la frontière algéro-malienne, qu'on peut qualifier d'illusion. Comme partout en Afrique, elle n'est pas un obstacle aux échanges ni à la circulation d'hommes, mais un adjuvant². Plus il y a de contraintes législatives, plus le trafic informel prospère. Les gros trafics ont d'abord porté sur les cigarettes, entre le port de Cotonou³ et l'Algérie via le Niger. Un commerce d'armes et de drogue, essentiellement de la cocaïne, venant d'Amérique latine, s'est ensuite développé au Mali. [...] La frontière est poreuse, très difficile à surveiller. Il existe des points de passage officiels et surveillés situés sur des pistes bien tracées. Mais ces pistes sont doublées de pistes clandestines parallèles, en partie surveillées par l'Algérie. »

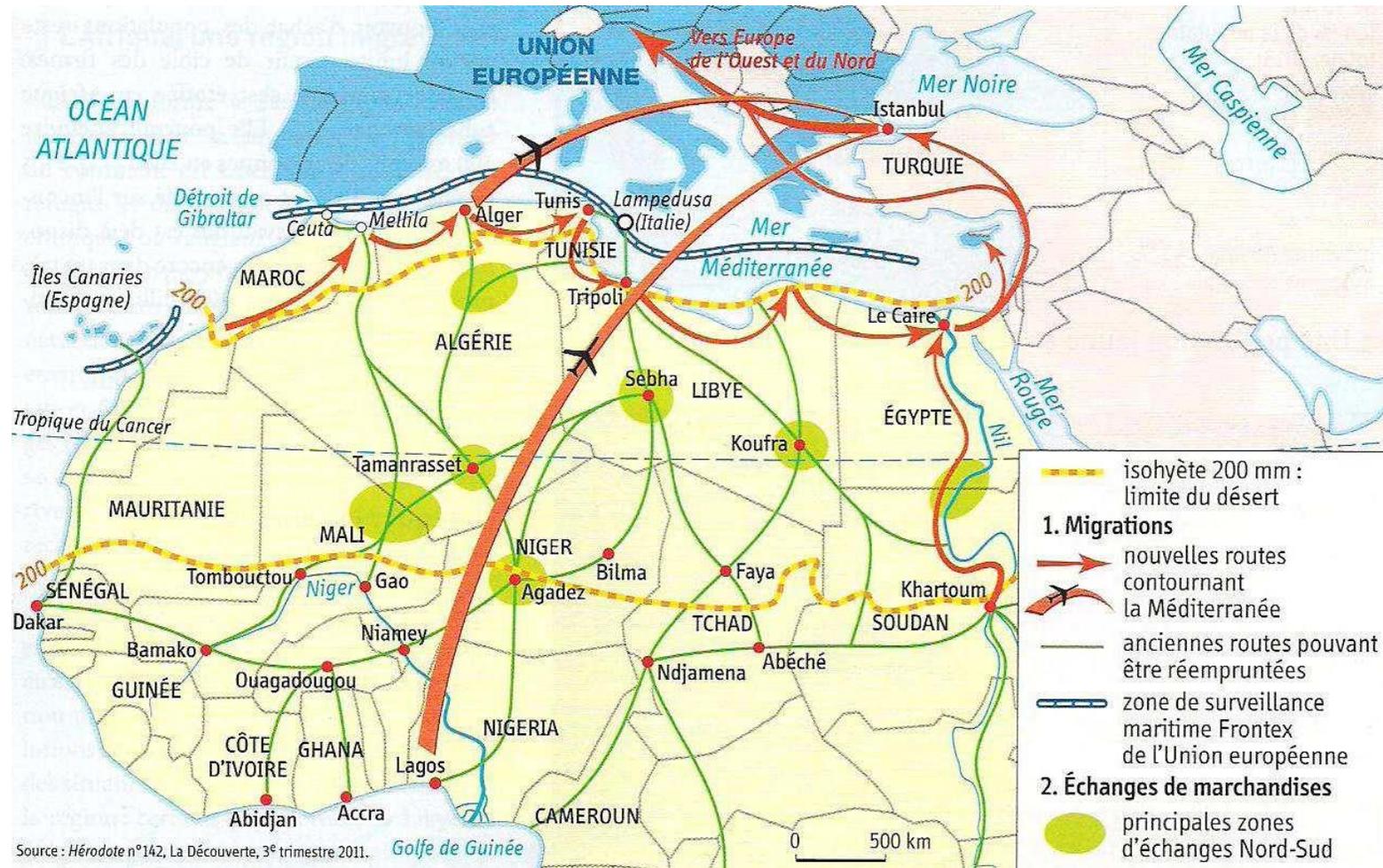
François Béguin, « La frontière entre le Mali et l'Algérie est une illusion », *Le Monde*, 18 janvier 2013

¹ Conférence qui s'est tenue entre novembre 1884 et février 1885 où les puissances coloniales européennes s'entendent sur des règles de partage de l'Afrique afin d'éviter des guerres coloniales.

² Élément qui facilite l'accomplissement d'un processus

³ Capitale économique du Bénin, sur le littoral du Golfe de Guinée

DOC. 4 : Le Sahara, une zone de transit migratoire



Source : Jacqueline Jalta, Jean-François Joly, Roger Reineri, José Riquier (dir.), Géographie Terminale L-ES-S, Magnard, 2014, page 199

III. Un espace de multiples tensions et conflits

CONSIGNE

Analysez les documents de montrer que le Sahara, zone de conflits et de tensions majeures, est devenu un enjeu sécuritaire majeur pour de nombreux acteurs, qui déploient des stratégies variées.

Présentation des documents:						
Doc 5	<i>Info</i>					
	Connaissances					
Doc 6	<i>Info</i>					
	Connaissances					
CONCLUSION						

DOC. 6 : Le Sahara, un enjeu sécuritaire international.

« La présence de mouvements terroristes islamistes, le développement du trafic des stupéfiants et des armes, les migrations clandestines et les nouveaux enjeux miniers et pétroliers ont fini par mettre la question de la sécurité sur le devant de la scène, les Etats sahariens et les puissances occidentales ne pouvant plus tolérer un tel désordre : le Sahara est désormais un “front de guerre contre le terrorisme”, les Etats-Unis jugeant que leur propre sécurité est dépendante des succès contre le terrorisme, tout particulièrement au Maghreb-Sahel dont sont originaires des combattants affrontés en Afghanistan. Dès 2002, soit un an après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis cherchent à renforcer les capacités des gouvernements de la région. La stratégie américaine consiste en effet à sous-traiter aux Etats la lutte contre le terrorisme et les trafiquants de drogue tout en leur en donnant les moyens. En cela, ils tirent les conclusions de leurs interventions en Irak et en Afghanistan.

Les intérêts vitaux de la France sont aussi menacés par l’instabilité de la région qui s’est traduite par l’enlèvement de plusieurs de ses ressortissants et des menaces non dissimulées sur ses intérêts économiques et politiques. C’est pourquoi elle cherche à développer sa coopération sécuritaire et militaire avec ses anciennes colonies sahéliennes, notamment dans le domaine des flux migratoires à destination de l’Europe. Les amalgames entre “terrorisme” et “migration clandestine” sont de plus en plus récurrents si bien que des Etats comme l’Algérie ont renforcé leurs contrôles des déplacements dans la zone à la satisfaction des Etats-Unis et de l’Europe. L’Algérie entend bien en effet être la puissance hégémonique au Maghreb et au Sahel dans la mesure où elle dispose d’un certain savoir-faire dans la lutte antiterroriste comme en témoigne son histoire récente. [...] »

André Bourgeot, Emmanuel Grégoire, « Désordres, pouvoirs et recompositions territoriales au Sahara », *Hérodote*, n°142, septembre 2011